

THE SOVEREIGN BANK of Canada

Incorporée par Acte du Parlement.

CAPITAL AUTORISÉ, - - \$2,000,000.00
 CAPITAL SOUSCRIT, - - 1,300,000.00
 (Souscrit en entier à 25 p. c. de prime.)

Président : **H. S. HOLT.**
 Gérant Général : **D. M. STEWART.**

Succursales :

ONTARIO
 Amherstburg,
 Aylmer,
 Belmont,
 Clarendon,
 Clinton,
 Crediton,
 Exeter,
 Harrow,
 Havelock,
 Markham,
 Milverton,
 Mount Albert,
 Newmarket,
 Ottawa,
 Market,
 Perth,
 St. Catharines,
 Stirling,
 Stouffville,
 Toronto,
 Unionville,
QUEBEC
 Frelighsburg,
 Montréal,
 Montréal Ouest,
 Sutton,
 Waterloo,

Banquiers et Correspondants

J. P. MORGAN & Co., - - - - - } New York
 THE STANDARD TRUST COMPANY,
 THE NATIONAL BANK OF COMMERCE }
 THE COMMERCIAL NATIONAL BANK } Chicag
 J. S. MORGAN & Co., - - - - - } Londres
 DRESDNER BANK, - - - - - }
 MORGAN, HARRIS & Co., - - - - - } Paris
 DRESDNER BANK, - - - - - } Berlin

THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du Parlement en 1855

BUREAU PRINCIPAL - - - - - MONTRÉAL.
 Capital Autorisé - - - - - \$5,000,000.00
 Capital Payé - - - - - 2,856,420.00
 Fond de Réserve - - - - - 2,720,778.00

BUREAU DE DIRECTION.

WM. MOLSON MACPHERSON, Président. S. H. EWING
 Vice-Président. W. M. Ramsay J. P. Cleghorn H.
 Markland Molson. Lt. Col. F. C. Henshaw. W. C. McIntyre
 JAMES ELLIOT, Gérant Général.
 A. D. DURN FORD, Inspecteur en Chef et Surintendant de
 Succursales.
 W. H. DRAPER, Inspecteur H. LOOKWOOD, } Asst Ins
 W. W. L. CHIPMAN, }
 SUCOURSALLES : Acton, Q., Alvinston, O., Arthabaska,
 Q., Aylmer, O., Brockville, O., Calgary, Alb., Chester-
 ville, O., Chicoutimi, Q., Clinton, O., Exeter, O., Frankford
 O., Frererville, Q., Hamilton, O., Hensall, O., Highgate, O.
 Iroquois, O., Kingsville, O., Knowlton, Q., London, O., Mea-
 ford, O., Montréal, Q., rue Saint-Catherine, Montréal, Mont-
 réal Market & Harbour, Place Jacques-Cartier, Morrisburg,
 O., Norwich, O., Ottawa, O., Owen Sound, O., Port Arthur,
 O., Quebec, Q., Revelstoke, B. C., Ridgetown, O., Simcoe, O.
 Smiths Falls, O., Sorel, Q., St. Thomas, O., Toronto, O.,
 Toronto Junction, O., Trenton, O., Vancouver, B. C., Victorville,
 Qué., Wales, O., Waterloo, O., Winnipeg, Man., Woodstock, O.
 AGENCES à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les
 principales villes du monde.
 Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
 circulaires pour voyageurs.
 Attention sérieuse apportée aux Collections.

GEO. GONTHIER,

Expert Comptable et Auditeur ; Expert repré-
 sentant The Account, Audit Co'y, Limited of
 New York. Spécialité : Audition de livres et orga-
 nisation de comptabilité d'après méthode appelée
 "Balance Sheet system of Accounts."
 15 et 17, Côte de la Place d'Armes, Montréal
 TEL BELL. MAIN 2113.

ARTHUR GAGNON, L. A. CARON,
 Gérant de la Succession Auditeur des villes de
 Hon. Jean L. Beaudry. Maisonneuve,
 Valleyfield et St. Paul.

Gagnon & Caron,

COMPTABLES, CURATEURS,
 LIQUIDATEURS et COMMISSAIRES C. S.

Chambres 41 & 42

Batisse des Tramways, MONTREAL.
 Téléphone Bell : -Main, 815.



HAMILTON STAMP & STENCIL WORKS,
 HAMILTON, ONT. H. BARNARD, PROP.

jour : celle d'Alexandre Och., de Franc-
 fort, est une des plus connues.

Séchage de la colle.

Cette opération est la plus délicate de
 la fabrication : il s'agit d'expulser de la
 colle la plus grande quantité d'eau possi-
 ble avant la décomposition. Ce séchage
 peut se faire facilement en été dans un
 lieu où l'air se renouvelle rapidement,
 mais couvert, parce que le soleil fond la
 colle et la pluie l'empêche de sécher.

Il est donc bon d'avoir un appartement
 aménagé spécialement pour ce séchage,
 surtout pour l'hiver où le séchage trop
 faible provoque la décomposition. Ce sé-
 chage peut se faire facilement en été
 dans un lieu où l'air se renouvelle rapi-
 dement, mais couvert, parce que le soleil
 fond la colle et la pluie l'empêche de sé-
 cher.

Il est bon d'avoir un appartement amé-
 nagé spécialement pour ce séchage, sur-
 tout pour l'hiver où le séchage trop fai-
 ble provoque la décomposition, ou bien
 laisse un produit trouble et peu transpa-
 rant. Une sèche trop rapide tord et cas-
 se les feuilles de gélatine.

Pour l'été, un hangar très aéré, où le so-
 leil ne peut pénétrer, suffira amplement ;
 mais en hiver il est bon d'avoir une salle
 assez vaste, et chauffée par des tubes de
 vapeur fixés au bas des murs et munie
 d'un ventilateur assez puissant.

Les tablettes sont déposées sur des fi-
 lets tendus sur des cadres de 2 m.50 sur
 1 m., ces cadres sont disposés sur des
 échafaudages et distants les uns des au-
 tres de 0m. 15 pour permettre de sortir et
 de changer les tablettes sèches, ou re-
 tirer les cadres sans rien déranger. Le
 chauffage doit être très régulier et ne
 pas dépasser 18 à 20°, la colle gèle au-
 dessus de 0 et doit être refondue, du
 reste, un air très sec est préférable à une
 haute température. On a bien essayé de
 faire absorber la vapeur d'eau par des
 substances hydrométriques, mais encore
 sans succès pratique.

Les murs doivent être revêtus de pan-
 neaux en bois pour éviter la condensation
 de la vapeur sur la pierre froide et pour
 permettre de se maintenir plus long-
 temps à la même température élevée.

Comme il est impossible d'avoir un sé-
 chage absolument égal partout, que l'air
 est plus sec auprès des tuyaux et du sol
 qu'en haut, il faut tourner les feuilles sur
 les filets et changer les châssis de place.

Les feuilles sèches sont retirées
 et portées à l'étuve à une plus haute
 température pour les durcir. On cons-
 truit aujourd'hui, pour séchoirs, des can-
 naux longs en bois, ayant 2m. de haut et
 de large avec un ventilateur capable de
 changer l'air en quelques minutes.

Les tablettes bien sèches sont enfilées
 par 50 ou 100 à une ficelle et mises en
 lieu sec. Ces feuilles sont peu brillantes,
 pour leur donner un aspect agréable, il
 suffit de les tremper un instant à l'eau
 chaude et de les faire sécher ; ou bien
 encore les tremper dans l'eau chaude, les
 frotter avec une brosse mouillée d'eau
 chaude et les laisser un jour à l'étuve.
 Un linge mouillé produit le même effet,
 mais l'opération est plus longue, par sui-
 te plus coûteuse.

Enfin, on expédie les tablettes dans
 des caisses garnies intérieurement de pa-
 pier, pour les préserver de l'humidité,
 après s'être bien assuré toutefois qu'elles
 étaient complètement sèches.

F. FRESSONNET,
 Roanne.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL :
 No. 9 Place d'Armes . . . MONTREAL

BUREAU D'ADMINISTRATION

Monsieur G. N. DUCHARME, Président.
 Capitaliste de Montréal.
 Monsieur G. B. BURLAND, Vice-Président
 Industriel de Montréal.
 L'Hon. LOUIS BEAUBIEN, Directeur
 Ex-Ministre de l'Agriculture.
 Monsieur H. LAPORTE, Directeur
 De l'Epicierie en Gros Laporte, Martin & Cie.
 Monsieur S. CARSELY, Directeur
 Propriétaire de la maison "Carsley," Montréal.
M. Tanorède Bienvenu, - - - Gérant-Général
M. Ernest Brunel, - - - A sistant-Gérant
M. A. S. Hamelin, - - - - - Auditeur

SUCCURSALES :

MONTREAL : 316 Rachel, (coin St-Hubert) ; 271 Roy,
 (St-Louis de France) ; 1138 Ontario, coin Panet ; Magasin
 Carsley ; Abattoirs de l'Est, rue Frontena.
 Berthierville, P. Q. ; D'Israéli, P. Q. ; St. Anselme, P. Q.
 Terrebonne, P. Q. ; St. Guillaume d'Upton, P. Q. ; Pier-
 reville, P. Q. ; Valleyfield, P. Q. ; Ste-Scholastique, P. Q.
 Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

Sir ALEXANDRE LACOSTE, Président
 Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 M. le Dr E. P. LACHAPPELLE, Vice-Président
 Honorable ALFRED A. THIBAudeau, Sénateur,
 (de la maison Thibaudeau, Frères de Montréal.)
 Honorable LOMER GOUIN, Ministre des Travaux Publics
 de la Province de Québec.
 Dr A. A. BERNARD et L'hon JE N GIROUARD,
 Conseiller Législatif.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'in-
 téré s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant
 termes. Intérêt de 3% l'an payé sur dépôts payables à
 demande.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal : St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYE - - - - - \$329,465
 RESERVE - - - - - 75 000

DIRECTEURS :

G. C. DESSAULLES, Président.
 J. R. BRILON, Vice-Président.
 L. P. MORIN, V. B. SICOTTE,
 DR R. OSTIGUY, EUSEBE MORIN,
 JOS. MORIN
 W. A. MOREAU, L. F. PHILIE,
 Caissier. Inspecteur.

Succursales :

S-Césaire, - - - - - M. N. Jarry, gérant.
 Farnham, - - - - - J. M. Bélanger, gérant.
 Iperville, - - - - - J. F. Moreau, pro-gérant.
 L'Assomption, - - - - - H. V. Jarry, gérant.
 Correspondants : - Canada : Eastern Townships
 Bank et ses succursales. Etats-Unis : New York,
 The First National Bank, Ladenburg, Thalman &
 Co. ; Boston : Merchants National Bank.

ALEX. DESMARTEAU

Successor de Charles Desmarteau,

COMPTABLE, AUDITEUR,
 LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Commissaire pour
 Québec et Ontario.

Bureaux. 1598 et 1608 rue Notre-Dame,
 Montréal.

J. CHARTRAND, P. L. TURGEON

CHARTRAND & TURGEON COMPTABLES

Règlement de difficultés entre débiteurs et créanciers

Tel. Bell Main 2638 180 rue St-Jacques,

" Marchands 642 MONTREAL.

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

11 Place d'Armes, Montréal
 TELEPHONE MAIN 1787